

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 17 MARS 2023

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 9

Date de la convocation : 13 mars 2023 Date d'affichage : 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jacques ZIRNHELT, élu Maire.

Présents : M. Jacques ZIRNHELT, M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Raphaël MABBOUX, M. Serge PAGET

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) : M. Ludovic PAYEN, M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS,

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : Mme Adeline HENNICHE (pouvoir à M. François PARIS),

Secrétaire de séance : Mme Christine BURNIER-FRAMBORET

Délibération du Conseil Municipal n°2023-012

BUDGET PRINCIPAL 2023

▪ Attribution des subventions

Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer les subventions 2023 aux associations comme suit :

ADMR Aiguilles de Warens - Sallanches	1 170.00 €
ADMR Le crêt du Midi - Megève (1)	3 000.00 €
Comité de cantine de Cordon	6 500.00 €
ABC Association pour les Bébé de Cordon	35 000.00 €
Ecole de musique de Cordon	6 500.00 €
Ski Club Cordon	6 000.00 €
ASEC (parents d'élèves)	1 960.00 €
Echo du Jaillet	5 000.00 €
Bibliothèque de Cordon	1 560.00 €
Grenadiers de Cordon (1)	2 500.00 €
Groupe folklorique "Lou Benetons" (1)	800.00 €
Donneurs de sang de Cordon	400.00 €
Les Chemins de Cordon	200.00 €
Opération Nez rouge Haute-Savoie	100.00 €
TOTAL:	70 690.00 €

(1) Montant estimatif sous réserve d'obtention d'informations complémentaires

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, hors de la présence de Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS et de Mr Raphaël MABBOUX, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

VALIDE l'attribution des subventions 2023 ci-dessus présentées.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 20 mars 2023

Le Maire,

Jacques ZIRNHELT



Télétransmis en Sous-préfecture le : 22 MARS 2023

Affiché le :

22 MARS 2023

La Secrétaire de Séance,

Mme Christine BURNIER-FRAMBORET